

Recommandations du Forum jeunesse de l'Île de Montréal en matière d'économie et d'emploi

**DANS LE CADRE DES CONSULTATIONS PRÉBUDGETAIRES
BUDGET 2014-2015
PRIORITÉ EMPLOI**

**Ministère des Finances et de l'Économie
Gouvernement du Québec**

Montréal, le 13 février 2014



Économie sociale Communautés culturelles
Éducation Participation électorale Culture
Égalité Engagement citoyen Réseau cyclable
Environnement Employabilité Sports et
loisirs Relève Diversité Agriculture urbaine
Transport en commun Persévérance scolaire

L'île de Montréal est le milieu de vie de plus du quart des jeunes au Québec¹, qu'ils soient étudiants ou travailleurs, qu'ils viennent des régions ou des quatre coins du globe, ils contribuent à leur manière au développement économique de la ville et de la région. C'est pourquoi, dans le cadre des consultations prébudgétaires 2014-2015 initiées par le gouvernement du Québec, les membres du Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJÎM) ont tenu à s'exprimer sur les différents enjeux présentés dans le document de consultation ainsi que sur d'autres questions importantes afin que le ministère des Finances et de l'Économie prenne des engagements face à la jeunesse québécoise et montréalaise.

Actif depuis près de quinze ans à travers de nombreux projets réalisés par et pour les jeunes, le FJÎM se préoccupe des enjeux qui touchent la jeunesse montréalaise et multiplie les occasions de faire entendre la voix des jeunes qu'il représente sur la vision qu'ils ont de leur ville, de leur région et de la société auxquelles ils aspirent. Les présentes consultations prébudgétaires interpellent et concernent grandement ces jeunes montréalais, notamment en termes d'emplois et de développement durable, dans la mesure où les orientations et les actions entreprises aujourd'hui par le gouvernement québécois en matière d'économie façonneront leur avenir ainsi que celui des générations futures.

LE FJÎM souhaite ainsi se prononcer sur ces facettes et questions particulières du budget 2014-2015 :

Quelles actions suggéreriez-vous au gouvernement en matière de création d'emplois durables et de qualité pour les travailleurs québécois ?

Quelles devraient être les orientations gouvernementales en matière d'exploitation des ressources naturelles appartenant à tous les québécois ?
Comment le gouvernement devrait-il disposer des surplus d'électricité au Québec ?

¹ Ville de Montréal. *Montréal en statistiques ; La population des jeunes de 10 à 34 ans à Montréal*, Avril 2013.

I- Pour un Québec où les jeunes occupent une place centrale dans le développement économique de leur région

Quelles actions suggèreriez-vous au gouvernement en matière de création d'emplois durables et de qualité pour les travailleurs québécois ?

Évoluant dans un contexte de transition démographique considérable, marqué par un déplacement sans précédent du centre de gravité de la société vers la vieillesse, les jeunes d'aujourd'hui auront à faire face à des enjeux de taille, notamment en termes de conditions de travail, de sécurité de revenus, de perfectionnement et de perspectives de carrières mais également en termes de niveau de vie, de qualité des services de l'État et de finances publiques. De fait, la proportion de personnes dites vieilles par rapport à l'ensemble des classes d'âge n'aura jamais été aussi importante dans l'histoire du Québec : on estime que d'ici 2031, la population de plus de 65 ans représentera 26 % de la population totale au Québec². Au cours des prochaines années, l'entrée sur le marché du travail des jeunes travailleurs ne suffira donc pas à combler le vide laissé dans le bassin de main d'œuvre québécois par le départ massif à la retraite de leurs parents, les *baby boomers* (personnes nées après la Seconde Guerre mondiale).

Ce choc démographique et la cohabitation multi-générationnelle qu'il engendre à moyen terme dans la sphère du travail n'est pas sans occasionner des bouleversements, suscitant des changements majeurs dans les pratiques de gestion et de fonctionnement des organisations. En effet, de par leurs caractéristiques et leurs attentes propres par rapport au travail, les jeunes travailleurs issus notamment de la génération Y (personnes nées au début des années 80 jusqu'au milieu des années 90) ont une vision particulière de leur participation à la vie québécoise en tant qu'agents de changement et de développement économique. Notamment, des études ont démontré qu'ils recherchent d'abord et avant tout un équilibre entre vie personnelle et professionnelle, qu'ils accordent une grande importance à l'environnement de travail (flexibilité dans les méthodes et les horaires de travail, esprit de collégialité, défis, technologies et autonomie au travail) et qu'ils ont tendance à questionner davantage l'autorité, valorisant les compétences plus que le statut hiérarchique³. Également, ils ne connaîtront pas des parcours de vie linéaires comme leurs parents. Plutôt, leur expérience sur le marché du travail sera parsemée d'expériences d'emploi diverses et variées, ponctuée d'allers-retours entre les études, les congés familiaux et le travail.

Par ailleurs, à Montréal, le profil des jeunes travailleurs a de particulier le fait qu'il est grandement diversifié culturellement par rapport au reste de la province. En effet, la métropole est la terre d'accueil de 70% des communautés culturelles et des personnes issues de l'immigration au Québec, lesquelles compose près de 30% de la population montréalaise⁴. En ce sens, la réflexion des membres du FJÎM en matière d'insertion des jeunes en emploi se fait en cohérence avec la diversité culturelle, qu'ils perçoivent comme une richesse, une valeur ajoutée qu'il faut cultiver davantage dans la sphère du travail et de l'entrepreneuriat. D'ailleurs, une partie de la solution au choc démographique repose justement sur la capacité de la province à tirer profit de cette population immigrante qui lui arrive avec des compétences et des qualifications professionnelles à même de

² Institut de la Statistique du Québec. *Conditions de vie – Portrait social du Québec*, Édition 2010.

³ Emploi-Québec. *Les attentes professionnelles de la génération Y*, Rapport no1 – Recension des écrits, HEC, 2008.

⁴ Ministère de l'immigration et des communautés culturelles du Québec. *La région de Montréal en bref – Portrait de l'immigration*, 2014.

comblent le manque à gagner au Québec en matière de main d'œuvre. Pour cela, les membres du FJÎM veulent que la société québécoise se donne les moyens de les intégrer convenablement, notamment au plan de la francisation et de l'insertion professionnelle, pour qu'ils deviennent des citoyennes et des citoyens à part entière.

Ainsi, en dépit de leurs parcours atypiques et de leurs origines diverses, le FJÎM est d'avis qu'il est du devoir de l'État québécois d'encourager les employeurs, voire de mettre en place des mesures incitatives, afin qu'ils considèrent l'ensemble de ces jeunes à leur juste valeur. En effet, la participation des jeunes à la vie québécoise est un atout indéniable pour le dynamisme national, ce pourquoi le FJÎM défend depuis longtemps une culture de la relève afin que les jeunes prennent leur place dans la société et possèdent les outils pour ce faire. De l'avis du FJÎM, l'enjeu de la relève doit donc se retrouver au centre de la politique économique du Québec. Que l'on parle de la relève scientifique, artistique, citoyenne, entrepreneuriale ou de la relève en emploi, il est important de lui faire confiance, de lui donner les moyens de s'accomplir et de contribuer au développement de la société québécoise et, plus particulièrement, de la région montréalaise en tant que bassin du quart des emplois au Québec⁵.

En ce sens, le FJÎM émet les recommandations suivantes :

- **Inciter les employeurs à adopter des pratiques de gestion et de fonctionnement qui sont cohérentes avec les particularités de la nouvelle génération de travailleurs**
- **Sensibiliser et fournir des incitatifs aux employeurs afin qu'ils se dotent de plan de relève, de mesures facilitant la conciliation étude-travail-vie personnelle et d'objectifs en termes d'insertion professionnelle des immigrants**
- **Faciliter la reconnaissance des acquis et des compétences professionnelles de la main-d'œuvre immigrante et améliorer les programmes de francisation qui leurs sont destinés**
- **Reconnaître l'implication et l'engagement des jeunes au secondaire (bénévolat, comités d'élèves, activités parascolaires) en tant qu'acquis socioprofessionnels**
- **Accroître les compétences et les qualifications professionnelles des jeunes, notamment des personnes immigrantes et handicapées, par des stages rémunérés et encadrés par des organismes spécialisés**
- **Mieux faire connaître aux jeunes les métiers et professions de l'avenir au Québec**
- **Aviver la fibre et les connaissances entrepreneuriales des jeunes dès le secondaire et les accompagner à toutes les étapes de leur projet d'affaires**
- **Soutenir en priorité les projets, initiatives et organismes axés sur le développement communautaire, l'entrepreneuriat social et l'économie sociale et contribuer à l'amélioration des conditions de travail dans ces milieux**

⁵ Institut de statistiques du Québec. *Profils statistiques par région - Emploi*, Décembre 2013.

II - Pour un Québec où le transport collectif et actif constitue une véritable alternative à l'automobile solo

Quelles devraient être les orientations gouvernementales en matière d'exploitation des ressources naturelles appartenant à tous les québécois ?
Comment le gouvernement devrait-il disposer des surplus d'électricité au Québec ?

Vaste réservoir d'eau douce et leader mondial en matière de production hydroélectrique, le Québec est doté d'un véritable potentiel en matière de lutte aux changements climatiques. En effet, le Québec regorge d'avantages naturels lui permettant de produire de l'électricité à partir d'une ressource renouvelable, à faible coût et à faible impact sur la pollution atmosphérique, comparativement aux énergies fossiles⁶. Aux prises avec d'énormes surplus de production, qui coûtent au moins un milliard de dollars par année aux québécoises et québécois⁷, les membres du FJÎM sont d'avis que le Québec a tout intérêt à investir ces surplus dans l'électrification du transport des personnes et des marchandises, notamment des transports en commun.

Carburant au pétrole, le secteur du transport est responsable de 43,5 % des émissions de gaz à effet de serre au Québec, faisant de ce secteur le plus polluant de tous, suivi de près par les industries⁸. Préoccupés par les changements climatiques et la qualité de leur milieu de vie, les membres du FJÎM considèrent que les solutions de remplacement aux énergies fossiles, telles les énergies vertes, doivent apparaître au rang des priorités du gouvernement en matière d'exploitation et d'utilisation des ressources naturelles. En ce sens, les membres du FJÎM voient d'un très bon œil l'objectif du gouvernement de réduire les importations de pétrole et de faire du Québec un leader mondial dans le domaine de l'électrification des transports.

Étant de grands adeptes du transport collectif et actif (à Montréal, 49,6% d'entre eux utilisent le transport en commun⁹), ils sont nombreux à être en faveur de systèmes de transport performants en matière de mobilité durable, afin de réduire la circulation automobile et ses conséquences néfastes sur l'environnement. En ce sens, les membres du FJÎM sont grandement favorables à une alimentation hydroélectrique du réseau de surface des transports en commun – à l'instar du métro montréalais, qui est considéré comme étant l'un des métros les plus propres et efficaces au monde.

Dans la mesure où le transport en commun permet de concilier les besoins de déplacement des individus tout en limitant leur pollution atmosphérique, les membres du FJÎM sont également d'avis que cette alternative à l'automobile solo doit devenir une véritable option pour un plus grand nombre de personnes. À cet effet, il a été démontré qu'un transfert modal de l'automobile solo vers le transport collectif et actif constitue un élément de solution à fort impact environnemental. On estime, en effet, que le fait d'accroître de 3 points de pourcentage la part modale du transport en commun dans la région métropolitaine de Montréal permettrait non seulement de réduire de moitié les émissions de CO₂ mais également, de réduire les coûts de congestion de 63,8 M\$ ainsi que les

⁶ Hydro-Québec. Approvisionnements énergétiques et émissions atmosphériques, 2012.

⁷ Hydro-Québec. *Commission parlementaire sur l'étude des crédits du ministère des Ressources naturelles*, 2013

⁸ Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, *Inventaire québécoise des émissions de gaz à effet de serre en 2010 et leur évolution depuis 1990*, Février 2013.

⁹ Société de transport de Montréal, *Budget 2013 ; Profil de la clientèle*, Décembre 2012.

coûts de pollution atmosphérique de 6,4 M\$, si une taxe sur le carbone ou un marché du carbone était mis en place¹⁰.

En ce sens, le FJÎM émet les recommandations suivantes :

- **Adopter une stratégie énergétique permettant de réduire la consommation de pétrole de 30 % d'ici 2020**
- **Doter les sociétés de transport en commun des moyens nécessaires à l'amélioration de leur offre, incluant l'accessibilité aux infrastructures pour les usagers ayant une ou des limitations fonctionnelles et les services de transport adapté**
- **Adopter un cadre financier à la hauteur des objectifs de développement des transports collectifs que le gouvernement s'est fixé dans le cadre de sa stratégie nationale de mobilité durable**
- **Fixer des cibles ambitieuses pour assurer le transfert modal vers le transport collectif et le transport actif et accorder une plus grande importance à ces modes alternatifs à l'automobile solo dans le réseau routier actuel**
- **Mettre en place davantage de mesures incitatives à l'utilisation de modes de transport collectif et actif ainsi qu'à l'achat de véhicules électriques**
- **Veiller à l'électrification du réseau de surface des transports en commun dans son ensemble**
- **Créer une surtaxe pour les véhicules sportifs utilitaires permettant de financer une partie des investissements dans le transport en commun**

III – Pour une proportionnalité des moyens octroyés aux régions

Montréal est la région la plus densément peuplée de la province. Elle est un pôle de créativité unique au Québec, et ce sur plusieurs plans, notamment économique et culturel. Pour le FJÎM, ce caractère particulier doit être pris en considération dans la répartition des budgets. Montréal souffre en effet d'un sous-financement systémique. À titre d'exemple, le Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ), attribué par le Secrétariat du Conseil du Trésor au Secrétariat à la jeunesse (SAJ), accorde aux forums jeunesse régionaux une enveloppe budgétaire leur permettant de financer des projets locaux et concertés dans leurs régions respectives. Or, la part de l'enveloppe que reçoit la région de Montréal, qui regroupe 577 083 jeunes de 15 à 35 ans, soit 29,12 % des jeunes du Québec¹¹, ne correspond qu'à 14 % de cette enveloppe. Le financement octroyé par le SAJ est donc de 2,35 \$ par jeune à Montréal alors qu'il est, par exemple, de 4,79 \$ par jeune à Laval.

¹⁰ Chambre de commerce du Montréal métropolitain, *Le transport en commun ; au cœur du développement économique de Montréal*, Novembre 2010.

¹¹ Institut de la statistique du Québec. *Population selon le groupe d'âge et le sexe, Montréal et ensemble du Québec, 1996, 2001, 2006 et 2008-2012.*

Pourtant, Montréal doit composer avec une complexité d'enjeux que l'on ne retrouve pas ailleurs au Québec. Parmi les jeunes montréalais âgés de 10 à 34 ans, lesquels comptent pour 33 % de la population totale, on compte 26 % de jeunes nés à l'extérieur du Canada¹². Montréal est la ville où l'on retrouve le plus haut pourcentage de personnes à faible revenu au Québec (39,8%) et la pauvreté touche particulièrement les familles¹³. Également, la métropole accueille chaque année des milliers de jeunes venus des régions¹⁴ et de l'étranger. Par exemple, à l'automne 2010, ils étaient 29 408 étudiants internationaux à être inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur au Québec, dont 73 % à Montréal¹⁵.

Pour le FJÎM, la conséquence de ce sous-financement est immédiate : la demande de financement provenant des groupes de jeunes montréalais dépasse largement le budget disponible. Ainsi, depuis 2009, 372 projets ont été déposés et jugés pertinents dans le cadre des appels à projet du FJÎM pour des besoins totalisant 24,5 M\$. Toutefois, disposant d'une enveloppe budgétaire de 4,2 M\$, le FJÎM ne fût en mesure de financer que 66 projets d'entre eux, conduisant à un taux d'acceptation en deçà de 18 %. Il devient donc impératif de revoir les formules de financement du FRIJ afin de les rendre plus équitables et sensibles à la complexité des réalités montréalaises (diversité, densité, pauvreté, terre d'accueil des jeunes des régions) et afin de prévoir des modes de financement récurrents pour des projets jeunesse structurants.

Le FJÎM et ses jeunes représentants élus espèrent que vous saurez vous inspirer de cette vision qui est le résultat d'une réflexion commune des jeunes Montréalaises et Montréalais étalée sur plusieurs années. Pour adresser vos réponses aux jeunes représentants élus du FJÎM ou pour toutes demandes d'information, veuillez contacter Martine Boies-Fournier, Agente de développement au FJÎM, à mboiesfournier@credemontreal.qc.ca ou au (514) 842-2400 #2566.

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal est un organisme de la CRÉ de Montréal qui a pour mission de représenter les organisations jeunesse de la région. Son Conseil des jeunes représentants élus est composé de 27 jeunes qui proviennent des milieux étudiant, socioéconomique, sociocommunautaire, des arts et de la culture, de l'environnement ainsi que des sports et loisirs. Il coordonne des projets, défend les intérêts et porte la voix des jeunes âgés de 12 à 30 ans. Le FJÎM inscrit son action politique dans un cadre non partisan. Le Forum jeunesse est soutenu financièrement par le Secrétariat à la jeunesse dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014.

¹² Ville de Montréal. *Montréal en statistiques ; La population des jeunes de 10 à 34 ans à Montréal*, Avril 2013.

¹³ Institut de la statistique du Québec. *Nombre de personnes dans les familles à faible revenu, selon le type de famille, Montréal et ensemble du Québec*, 2006-2010.

¹⁴ Ville de Montréal. *Montréal en statistiques ; La population des jeunes de 10 à 34 ans à Montréal*, Avril 2013.

¹⁵ Ministère de l'Éducation, du Loisirs et du Sport. 2011.